

## Fiche d'inscription

### Mercredis de Septembre à Décembre 2019

### Du Mercredi 04 septembre au mercredi 18 décembre 2019

Les inscriptions devront impérativement être transmises directement à la Direction de l'Accueil de Loisirs ou par mail sur la période indiquée.

Inscriptions		
Lieu	Dates	Horaires
<b>Site des Bruges</b> <b>Allée des Cèpes à Feytiat</b> (Bureau de la Direction de l'Accueil de Loisirs)	Du Lundi 15 juillet 2019 (Premier jour d'inscription) au Vendredi 02 août 2019 (Dernier jour d'inscription)	<b>De 7h30 à 18h30</b>

L'inscription est obligatoire pour votre enfant			
Documents à fournir pour l'inscription		Cadre réservé à l'administration	
Dossier Commun d'Inscription (1 fois par an)	Pour les enfants non scolarisés à Feytiat	Fourni	Non fourni
La fiche d'inscription de la période concernée	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni
L'avis d'imposition 2018 (revenus 2017) (Renouvellement)	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni

NOM (de l'enfant) : \_\_\_\_\_ Prénom (de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Date de naissance (de l'enfant) : / / Scolarisé à l'école : \_\_\_\_\_ en classe de : \_\_\_\_\_

Nom (du responsable) : \_\_\_\_\_  
 Prénom (du responsable) : \_\_\_\_\_  
 Domicilié (adresse complète) : \_\_\_\_\_

**Pour toute information complémentaire**

**Tel : 06 46 79 18 21**

Email : [accueil.loisirs@ville-feytiat.fr](mailto:accueil.loisirs@ville-feytiat.fr)

Tél (facilement joignable) : \_\_\_\_\_

mail (vivement conseillé) : \_\_\_\_\_

*Cadre réservé à l'administration*  
 Enregistrement du dossier  
 (date et heure) : ...../...../..... à .....

L'enfant sera présent : Cocher les dates souhaitées dans le tableau ci-dessous (3 dates minimum)

RAPPEL : Prise en charge des enfants à 12h / départ échelonné de 16h30 à 18h30 le soir

Du 04/09 au 16/10/2019 : ACCUEIL DE TOUS LES ENFANTS SUR LE SITE DES BRUGES

A compter du 06/11/2019 : ACCUEIL SUR LE SITE DE L'ECOLE FERDINAND BUISSON (Loustics, Yacois et Faitis) ET A LA MAISON DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE (Lutins)

MERCREDI 04/09/2019	MERCREDI 06/11/2019	Nombre de journées réservées :
MERCREDI 11/09/2019	MERCREDI 13/11/2019	En cours de séjour, je m'engage à signaler toute absence de mon enfant au plus tôt par téléphone et à remettre à la direction un justificatif écrit dans les 48 h (cf. Règlement Intérieur).
MERCREDI 18/09/2019	MERCREDI 20/11/2019	
MERCREDI 25/09/2019	MERCREDI 27/11/2019	
MERCREDI 02/10/2019	MERCREDI 04/12/2019	
MERCREDI 09/10/2019	MERCREDI 11/12/2019	
MERCREDI 16/10/2019	MERCREDI 18/12/2019	

A compter du 02/08/2019 et en cours de séjour, les inscriptions complémentaires seront prises seulement sous réserve du nombre de places disponibles au moment de la demande.

« J'autorise l'accueil de loisirs de Feytiat à recueillir des informations concernant mon droit au passeport jeunes 2019 auprès de la Caf de la Haute-Vienne afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches ».

Date :

Signatures :